



INFOS AEDZRP n° 207 DÉCEMBRE 2024

<http://www.aedzrp.com>

aedzrp44@gmail.com

<https://coordinationseveso.wordpress.com>

**TAKE KAIR/ UN PROJET DE PRODUCTION DE E-CARBURANT
POUR L'AVIATION A DONGES.**

Ce projet développé par HYNAMICS, filiale 100% EDF doit produire un "électro-carburant" à partir de dioxyde de carbone (CO2) rejeté par des industries émettrices et d'hydrogène produite par l'électrolyse de l'eau, le principal client étant Air France KLM.

Rappelons que l'hydrogène est un gaz qui présente un risque élevé d'explosivité en raison de sa grande inflammabilité.

Une première réunion de présentation du projet s'est tenue à Donges le 17 décembre 2024.

Une concertation préalable ouverte au public est organisée du 16 décembre 2024 au 9 mars 2025.

Les différentes présentations sont consultables sur le site: www.takekair-concertation.fr

Pour cette première réunion publique, très peu de Dongeois.es était présent.es. Chacun.e est pourtant appelé.e à donner son avis.

.....

TAKE KAIR sera un site Seveso supplémentaire cerné par plusieurs autres installations Seveso seuil haut : SFDM, ELENGY, YARA, TOTAL auxquelles viendront s'ajouter d'autres projets d'installations Seveso (Lhyfe-production d'hydrogène associé à Elise qui produira du e-méthanol pour les navires).

Le discours des porteurs de projet se veut rassurant, toutes les questions trouvent systématiquement une réponse même s'il y a parfois beaucoup d'hésitations et d'imprécisions.

PROCHAINES RENCONTRES : 8 JANVIER 2025 à MONTOIR DE BRETAGNE

9 JANVIER 2025 à DONGES

YARA . COMITE DE SUIVI DE SITE : 5 DECEMBRE 2024.

Yara sommé de mettre ses bâtiments aux normes

Après des échanges avec les assos environnementales, le sous-préfet a exigé du fabricant d'engrais un calendrier de travaux pour mettre le site en conformité.



Hier, avant la réunion de commission de suivi de site sur Yara, des échanges un peu vifs ont été échangés entre les manifestants et le sous-préfet de Saint-Nazaire Eric de Wispelaere. (PHOTO : OUEST FRANCE)

Des casseroles et des chants en comité d'accueil. Une quarantaine de personnes ont manifesté, hier, devant la mairie de Montoir-de-Bretagne lors de la commission de suivi de site sur l'usine d'engrais chimiques du fabricant norvégien Yara.

Les militants d'associations environnementales ont voulu assister à la réunion fermée au public. Après des échanges vifs avec le sous-préfet de Saint-Nazaire, appelés par le maire de Montoir-de-Bretagne, ils ont quitté la mairie. « On espère avoir un compte rendu, demande Marie-Aline La Cler, présidente de l'Association environnementale donatrice des zones à risque et du PPRT (AEDZRP). Nous posons des questions sur Yara sans obtenir de réponses. »

Le sous-préfet a réclamé à la direction de Yara « une demande de garantie écrite sur la conformité des installations », souligne Eric de Wispelaere. Parmi les travaux, une mise aux normes d'un bâtiment contre la foudre. Le site Yara, qui ne fabrique plus d'engrais depuis plus d'un an et dont le nitrate d'ammonium a été évacu-

ué, a été inspecté vingt-trois fois par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dréal) depuis 2020. Dont six fois cette année.

Il y a deux semaines, Yara a voulu faire venir 170 tonnes de nitrate d'ammonium. Veto de la préfecture. « Yara a une autorisation de stockage, mais compte tenu du site, nous leur avons demandé de ne pas importer ces produits », explique Eric de Wispelaere.

La préfecture attend aussi le dossier de plan de reconversion du site. Ce document permettra de lancer un audit sur les installations afin d'établir si elles permettent d'exploiter une nouvelle activité. Ce dossier donnera aussi les orientations de dépollution. Cependant, la direction de Yara établira, dans un premier temps, un plan de phase transitoire. Quant au plan de prévention des risques technologiques (PPRT), sera-t-il modifié ? « Pas pour le moment », répond le sous-préfet.

Agnès MÉTAYER.

L'industriel devait présenter son bilan annuel. Chacun.e s'attendait à entendre les réponses de l'exploitant aux interrogations qui lui avaient été soumises le 6 novembre dernier.

D'usine de production d'engrais, le site industriel est appelé à devenir une plateforme de stockage et distribution d'engrais. Dans quelles conditions ? Pour quel projet ?

Un nouvelle fois, Yara maintien le flou pour en tirer avantage.

Ce 5 décembre, une quarantaine de personnes était présente à 14 h devant la Mairie de Montoir de Bretagne. Bien décidé.es à entendre les explications du représentant de Yara France, les manifestant.es investissaient la salle de réunion et réclamaient la présence d'une délégation pendant les débats des membres de la CSS.

Demande refusée par le sous-préfet préférant exiger l'évacuation des personnes agissant pour l'intérêt général.

Les représentant.es des Associations considèrent comme une forme de violence institutionnelle l'impertinence voire le mépris des dirigeants de l'entreprise qui ne répondent pas aux questions précises posées par les élu.es, les salarié.es et

la population.

Cette attitude ne peut que contribuer à amplifier l'exaspération.

TOTAL . RASSEMBLEMENT 7 DECEMBRE .

ENTREE SUD de la RAFFINERIE



Une trentaine de personnes s'est rassemblée le 7 décembre 2024 devant l'entrée sud de la raffinerie pour rappeler à l'exploitant "vérité, transparence et honnêteté". C'est le sens de l'intervention de l'AEDZRP faite à cette occasion.

La fréquence des fuites (27 répertoriées au cours des 5 dernières années), les 9 mises en demeure infligées pour des manquements à la sécurité pouvant mettre en danger les salarié.es, la population, les 24 événements répertoriés dans la Base ARIA (accidents ou incidents) qui ont portés où auraient pu porté atteinte à la santé ou sécurité publique ou à l'environnement atteste du vieillissement des installations.

Il faut dire la vérité, toute la vérité. Pour l'heure, les exemples ne manquent pas pour constater que la transparence est loin d'être au rendez-vous.

Ensemble, parce que nous pourrions être nombreux à subir les conséquences d'accidents majeurs, nous devons poursuivre nos actions pour exiger que :

- l'exploitant investissent les moyens nécessaires pour assurer la sécurité du site
- la population soit informée rapidement en cas d'incident
- en cas d'accident, la publication des mesures environnementales (air, sols, eaux) et des rapports des experts indépendants soit immédiate, sans rétention ni par l'exploitant, ni par l'état !

Des analyses qui crédibilisent nos demandes à l'exploitant et à l'État relatives à la transparence sur l'impact sanitaire de l'accident du bac P551 "Remarque et recommandation" que Total ferait bien d'entendre et appliquer.

Le 23 juillet 2023, l'AEDZRP saisissait le **comité de suivi de l'application de la charte de déontologie de l'Ineris (CSACDI)** au sujet des suites données à la fuite d'essence survenue sur le bac P551 le 21 décembre 2022 à la raffinerie de Donges.

Nous venons de recevoir sa réponse en date du 6 décembre 2024.

Quelques extraits :

Le Comité a souhaité cependant, au travers de cet événement (fuite du P551, transmission du rapport de l'INERIS transmis à Total au mois de janvier 2023 publié plus de 20 mois après) , formuler une remarque et une recommandation.

La remarque concerne les modalités de communication des résultats.

Nous déplorons que les résultats de l'étude aient été rendus publics plus d'un an et demi après la pollution, alors qu'un rapport intermédiaire avait été produit par l'Ineris dès janvier 2023. La transparence et le devoir d'information sont deux des sept piliers de la charte de déontologie de l'Ineris et ces deux principes auraient à nos yeux trouvé avantage à inspirer l'action de l'entreprise, en organisant une information en direction des riverains et des associations. C'est à elle qu'aurait dû revenir cette initiative, à défaut à l'État, par exemple par le biais d'une communication dans une commission de suivi de site. 2/2

Dans tous les cas, et s'il y avait été convié, l'Institut aurait pu apporter son éclairage et informer sur l'avancement de son travail d'expertise. Ce qui n'a malheureusement pas été le cas de la réunion d'information du mois de septembre 2024, l'Ineris nous ayant signalé de pas avoir pu y participer, faute d'avoir été prévenu assez tôt.

Notre recommandation s'adresse à l'Ineris :

il s'agit de systématiquement rappeler aux industriels l'importance et les bénéfices de la communication, les inconvénients d'une absence de communication, et la disponibilité de l'institut pour accompagner celle-ci.

Nous pensons que c'est là « une occasion manquée » : la transparence est à nos yeux un des garants de la confiance, et ce d'autant plus lorsque les sujets sont sensibles. Comme pour l'Ineris, la transparence et le devoir d'information nous paraissent devoir faire partie des piliers de la stratégie des entreprises et bien évidemment des pouvoirs publics.

JEUDI 12 DECEMBRE:

RASSEMBLEMENT DEVANT LA POSTE DE ST MARC sur MER



150 personnes se rassemblaient le jeudi 12 décembre 2024 devant le bureau de poste de St Marc-sur-mer menacé de fermeture comme celui de Donges.

Le Collectif pour le maintien du bureau de poste à Donges (Donges avec vous, Mieux vivre à Donges, Donges solidaire et citoyenne, AEDZRP) était représenté et répondait à l'appel de l'association "l'avis de saint marc".

Le président de l'Association entouré d'élus (adjoints, député Matthias TAVEL), du représentant du syndicat Sud PTT, du représentant du collectif dongeois faisaient toutes et tous les mêmes constats: besoin d'un service public de qualité et de proximité afin de répondre aux besoins des populations les plus fragiles et vulnérables.

Il ne suffit pas de déclarer comme le fait le président-directeur général du groupe La Poste Philippe WAHL dans le livret "agir pour la société", "la proximité, nous ne la créons pas, nous la faisons", faut-il encore mettre ses actes en accord avec ses paroles.

D'autres initiatives suivront, regroupant de nouveaux bureaux de poste.



ANTIPLATEFORME CAMPBON : L'eau potable, un bien précieux.

UNE RESPONSABILITÉ QUI DÉPASSE LE SEUL CONSEIL MUNICIPAL DE CAMPBON.

Dans notre publication N° 205, l'article intitulé " Notre eau potable est précieuse, d'où vient-elle ?" voulait être une alerte face au projet de remplacer l'ancienne laiterie Candia fermée en 2023 par une plateforme logistique installée par FM Logistic sur la commune de CAMPBON.

Cette plateforme de 36 000 m² dans laquelle seront stockés des produits de consommation courante dont certains potentiellement dangereux (soude, aérosols, pneumatiques...) est située à proximité immédiate du bourg et sur la zone de protection rapprochée de la nappe phréatique de CAMPBON. Le conseil municipal de CAMPBON réuni le jeudi 12 décembre avait à se prononcer sur la deuxième version du projet porté par FM Logistic. 19 élus sur 20 se sont prononcés favorablement.

Le collectif opposé à la réalisation de cette installation craint pour l'environnement : risques en cas de dysfonctionnements, passage de nombreux camions sur des routes inadaptées... l'inquiétude la plus forte étant celle d'une pollution de la nappe phréatique dont dépend l'approvisionnement en eau potable d'une large partie du département de la Loire-Atlantique. C'est en ce sens que ce projet dépasse les frontières de la dite commune qui devrait être une préoccupation des communes de la CARENE.
